cerfa
n° 14465*01

Ordonnance bizone

Articles L. 322-3, 3° et 4°, L. 324-1 et R. 161-45 du Code de la sécurité sociale.

Identification du prescripteur *(nom, prénom et identifiant)*	Identification de la structure *(raison sociale du cabinet, de l'établissementet n° FINESS ou SIRET)* Dr Omar TAZI Consultation Diabétologie Centre Pied Hôpital COCHIN - Site Port-Royal Bâtiment COPERNIC RDC 123, Bd Port-Royal - 75619 Paris Cedex 14 RPPS 10001498681

Identification du patient
(nom de famille (de naissance) suivi du nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu)) (à compléter par le prescripteur)
Nahamona Benazeli
n° d'immatriculation (à compléter par l'assuré(e))

Prescriptions relatives au traitement de l'affection de longue durée reconnue (liste ou hors liste)
(AFFECTION EXONÉRANTE)

Renouvellement de chaussures orthopédiques sur mesure avec moulage
Barre de roulement

Dr Omar TAZI
Consultation Diabétologie Centre Pied
Hôpital COCHIN - Site Port-Royal
Bâtiment COPERNIC RDC
123, Bd Port-Royal - 75619 Paris Cedex 14
RPPS 10001498681

24/3/24

Prescriptions SANS RAPPORT avec l'affection de longue durée
(MALADIES INTERCURRENTES)

Quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration est passible de pénalités financières, d'amende et/ou d'emprisonnement (articles 313-1 à 313-3, 441-1 et 441-6 du Code pénal, article L. 162-1-14 du Code de la sécurité sociale).